

# CALENDRIER DES INSCRIPTIONS 2019-2020



Standard  
0596 50 64 65  
Fax  
0596 50 09 13  
Site Internet  
[www.ajou2.com](http://www.ajou2.com)  
97232 LAMENTIN

**Important** : Les formalités d'inscription au lycée Acajou II restent obligatoires pour la rentrée scolaire.

Les inscriptions ainsi que le paiement de  $\frac{1}{2}$  pension et de l'internat se feront de :

**7 H 30 à 11 H 30**

Selon le *calendrier* ci-dessous.

## CALENDRIER D'INSCRIPTION DES SECONDES

DATES	ETABLISSEMENT D'ORIGINE
Mercredi 3 juillet 2019	Collège Edouard Glissant
Jeudi 4 juillet 2019	Collège Saint-Joseph, Lisette Moutachy et Cassien Sainte-Claire
Vendredi 5 juillet 2019	Collège Petit Manoir et Place d'Armes
Lundi 8 juillet 2019	Autres collèges et redoublants de 2 <sup>nd</sup> e
Mercredi 10 juillet 2019	Retardataires de toutes les classes

## CALENDRIER D'INSCRIPTION DES B.T.S. 1<sup>ère</sup> Année, 1<sup>ère</sup> BAC PRO et 1<sup>ère</sup> STI2D

DATES	CLASSES
Mardi 2 juillet 2019	1 <sup>ère</sup> Année BAC PRO (MVA, TMSEC, TISEC) 1 <sup>ère</sup> STI2D
Mardi 9 juillet 2019 Et Mardi 28 Août 2019	B.T.S. 1 <sup>ère</sup> Année MV, ATI, FED

Les cahiers de vacances seront remis lors des inscriptions.

# PIECES A FOURNIR

- 4 photos d'identité récentes (inscrire au verso le nom, prénom et niveau de la classe de l'élève)
- 1 attestation d'assurance pour 2019/2020
- 1 photocopie des pages du livret de famille concernant les parents et l'élève à inscrire
- Le bilan de fin de cycle 4 (élèves de 2<sup>nd</sup>e)
- 1 photocopie du relevé des notes du baccalauréat (élèves de B.T.S.)
- 1 relevé d'identité bancaire avec indication des noms, prénoms et niveau de la classe de l'élève remis à l'intendance
- 1 exeat informatisé délivré par l'établissement d'origine où l'élève était scolarisé en 2018-2019
- La fiche de renseignements SIECLE délivrée par l'établissement d'origine de l'élève.

**ATTENTION** : La présence de l'élève est obligatoire, compte tenu du fait que le badge est Confectionné le jour de l'inscription.

Toute inscription exige la présence d'un parent responsable obligatoirement sauf pour les BTS

## FRAIS DE 1/2 PENSION ET D'INTERNAT

<i>Prix du repas</i>	3,60 €
<i>Forfait demi-pension/démarrage</i>	50,00 €
<i>Forfait internat Annuel</i>	1700,00 €
<i>1<sup>ère</sup> Fraction : Septembre-Décembre</i>	760,00 €

**PAIEMENT** : Les parents peuvent payer par **carte bancaire** depuis leur domicile. Un **code d'accès** au site leur sera remis **lors de l'inscription**.

Les autres moyens de paiement lors de l'inscription sont par **chèque et/ou espèces**.

**Dans tous les cas, le compte de l'enfant doit être approvisionné au plus tard le 01/09/2019.**

**Aucun paiement ne sera accepté en septembre.**

## **A T T E N T I O N**

- **Par ailleurs, nous rappelons qu'aucun dossier incomplet ne sera accepté.**

Le Proviseur  
LYCEE ACAJOU II  
Le Proviseur  
Marie-Clotilde HARDY-DESSOURCES  
97322 LE LAMENTIN